



HAL
open science

Master Langues et cultures

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues et cultures. 2017, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02029106

HAL Id: hceres-02029106

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029106>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Langues et cultures

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Formation au bi-plurilinguisme et à la médiation socioculturelle

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Selon une nomenclature qui lui est propre, la formation de master s'intitule *Langues et cultures*. Elle appartient au champ de formation nommé *Formation au bi-plurilinguisme et à la médiation socioculturelle*. Elle est dispensée à l'Université de Corse, à Corte. Ouverte en 2004-2005, dans le cadre du processus de Bologne, sous la forme de deux mentions, une mention intitulée *Formes et expressions de l'identité* spécialité *Etudes littéraires* (français, anglais, italien, espagnol), et une mention *Langues et cultures corses*, qui se scinde en quatre mentions intitulées respectivement mention *Langues et cultures étrangères* spécialité *Anglais*, mention *Langues et cultures régionales* spécialité *Langue et cultures corses*, mention *Lettres* spécialité *Etudes littéraires, formes et expressions de l'identité*, et mention *Sciences du langage* spécialité *Langues romanes*. La mention a été refondue entre 2012 et 2014 et rassemble l'ensemble des quatre mentions précédentes sous une seule mention intitulée *Langues et cultures*, divisée en trois spécialités : *Territoires littéraires et linguistiques*, *Langues et culture corses*, *Traduction parcours anglais*.

Analyse

Objectifs

Les objectifs généraux de la formation sont clairement définis. Il s'agit de donner une solide formation en littérature et en linguistique afin de maîtriser parfaitement la langue française. Sur ce socle, se greffe, par spécialité, la formation pour acquérir une ou plusieurs autres langues. La situation géographique de la Corse induit la place privilégiée accordée aux langues romanes. A cet objectif de plurilinguisme, s'ajoute la volonté dans toutes les spécialités d'associer à l'apprentissage de la langue la connaissance de la culture et des sociétés rencontrées. Adossée à l'UMR-CNRS 6240 LISA (Lieux, identités, eSpaces, Activités), la formation souhaite faire acquérir des compétences de haut niveau pour mener un travail de recherche.

Ainsi, la mention *Langues et cultures* recouvre les domaines linguistique, littéraire, anthropologique et sociologique. L'espace investi est l'espace roman et méditerranéen.

Ce master est divisé en trois spécialités sur les deux années de formation :

- *Territoires littéraires et linguistiques* (TLL) qui intéresse l'espace roman et méditerranée ;
- *Langue et culture corses* (LCC) ;
- *Traduction anglais*.

La spécialité *Traduction anglais* est professionnelle et ses débouchés sont nombreux et clairement identifiés. Ils intéressent les secteurs du commerce, services, transports, administration publique, nationale, territoriale ou privée, tourisme, journalisme. Les métiers envisagés concernent l'interprétariat, la traduction, le commerce international, la transmission de la langue dans l'entreprise ou dans l'enseignement et l'apprentissage.

Les objectifs professionnels sont également clairement définis pour la spécialité *LCC* et visent tout particulièrement des métiers qui nécessitent la connaissance de la langue corse. Ces métiers intéressent la culture, le tourisme, l'enseignement, la recherche.

Les objectifs professionnels sont moins diversifiés pour la spécialité *TLL*, essentiellement orientée vers la recherche.

Les trois spécialités affirment le débouché commun de la traduction, ce qui enlève de l'originalité et de la lisibilité à

chaque spécialité. Ainsi, la spécialité *Traduction anglais* perd de sa spécificité sauf à bien préciser pour la spécialité *LCC* qu'il s'agit de traduction de la langue corse.
 Les connaissances et compétences attendues devraient être davantage détaillées, notamment pour la spécialité *TLL*, ce qui permettrait de mieux définir les débouchés pour les trois spécialités et les développer avec plus de précision pour les deux autres spécialités.
 La spécialité *Traduction anglais* propose de façon plus importante une formation au numérique, mais le niveau de spécialisation technique en traduction paraît insuffisant (le dossier ne fait pas mention de travaux sur les méthodes et les outils modernes d'aide numérique à la traduction), de même que le volume horaire de cours de langues (72h), selon la spécialité (*LCC* et *Traduction anglais*).

Organisation

La mention est organisée de façon tubulaire. Il n'y a pas de mutualisation entre les trois spécialités. A partir de la licence, les étudiants peuvent choisir entre deux orientations ; une littéraire et une linguistique. La spécialité *Langue et culture corses*, quant à elle, regroupe les deux orientations.
 Le volume horaire en présentiel est de 470 heures pour *TLL*, 520 heures pour *LCC*, 534 heures pour *Traduction anglais*. Ces spécialités propres ont des volumes horaires plus proches de ceux des masters professionnels (entre 450 et 550 heures). Ainsi, les volumes horaires pour les spécialités *LCC* et *TLL* sont lourds comparativement à ceux en vigueur dans les masters recherche.
 Chaque spécialité indique une progression au cours des quatre semestres, à travers des modules intitulés « initiation », « approfondissement » et « maîtrise ». Il apparaît cependant un certain émiettement au début de la formation et certaines redondances si l'on admet que la langue et la culture corses appartiennent à l'espace roman. Ainsi en est-il de l'UE1 (unité d'enseignement) et l'UE2 de la spécialité *TLL* puisqu'il est précisé au départ que le terrain privilégié à explorer est l'espace roman ou l'UE1 et l'UE4 dans *LCC* où les enjeux du patrimoine sont à nouveau étudiés.

Positionnement dans l'environnement

La mention est bien positionnée dans un espace local, régional et national. L'adossement à la recherche est bien identifié : UMR-CNRS LISA ayant au cœur de ses études les relations de la société avec son environnement naturel. L'étude de l'espace insulaire (tout particulièrement la Corse) est présente dans l'ensemble de la mention. Le master *LCC* est également adossé à l'école doctorale *Environnement et société* (EA 377).
 La mention participe, dans le cadre de l'UMR-CNRS LISA, au projet « Identités et cultures : les processus de patrimonialisation », au sein des axes : « Configurations méditerranéennes et insulaires des littératures, des langues et des idées », « Transformation des savoirs et des pratiques culturelles » et « Paysages insulaires et méditerranéens ».
 Si la mention travaille avec les institutions culturelles de la Corse et tout particulièrement la médiathèque « Culture de la Corse et des Corses », elle ne cite en revanche aucune entreprise, association ou partenaire industriels susceptibles d'être des partenaires spécifiques pour les spécialités. Bien qu'il n'y ait pas d'autres formations de masters spécialisées en langue corse, le dossier ne précise pas le positionnement dans un contexte géographique plus large que la Corse, par exemple à travers la concurrence d'autres masters littéraires ou de traduction à l'échelle nationale ou internationale. Même à l'échelle locale, le positionnement par rapport à d'autres masters - tels que le master *Histoire* spécialité *Histoire et anthropologie de l'Homme insulaire et méditerranéen* ou le master *Information et communication* - n'est pas explicité.

Equipe pédagogique

Le taux d'encadrement en enseignants-chercheurs est élevé : sur une équipe de 34 enseignants, 22 sont enseignants chercheurs dont 9 HDR (habilité à diriger des recherches), soit un taux d'encadrement de 64,70 %.
 La 73^{ème} section du Conseil National des Universités (CNU) (cultures et langues régionales) est dominante dans l'équipe pédagogique, en conformité avec les spécialités *LCC* et *TLL*. En revanche, la spécialité professionnelle *Traduction anglais* ne compte qu'un seul enseignant-chercheur spécialiste de l'anglais et de la traduction appartenant à la 11^{ème} section du CNU. 1 PAST (Professeur associé à plein temps) (18 heures) et 2 vacataires professionnels (1 doctorant pour le langage internet 18 heures, et 1 secrétaire bilingue pour le secteur du tourisme) ont pour mission de pallier à ce manque de titulaires dans la spécialité. Une professionnelle de l'insertion assure 24 heures de portefeuille d'expérience et de compétence (PEC).
 Les responsables pédagogiques sont clairement identifiés et l'équipe pédagogique se réunit quatre fois dans l'année pour assurer le bon déroulement de la formation. En juillet et septembre ont lieu les réunions de préparation de la rentrée et d'étude des dossiers de pré-inscriptions CIELL2 (site pour candidater en ligne) ; en octobre, une réunion d'information concernant les stages des M1 (1^{ère} année de master) et M2 (2^{nde} année de master) ; en février, mai et juin, des réunions de délibérations avec la tenue des jurys.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le master présente de faibles effectifs. En 2015-2016, la division en trois spécialités suppose des effectifs de 6 étudiants par spécialité. La raison de ces faibles effectifs n'est pas commentée. Le taux de réussite en M2 est important : 83 % (10 étudiants sur 12). Le fort taux d'encadrement peut expliquer ce résultat : 1,8 enseignant-chercheur pour 1 étudiant.

Le PEC appartient aux trois spécialités, mais les secteurs d'emploi occupés par les étudiants ne sont pas identifiables sur le tableau présenté. La très faible poursuite en doctorat demeure inexpliquée et pose la question du lien entre le master et l'école doctorale.

Le taux d'insertion professionnelle est faible (à peine la moitié sur quatre ans) et ce malgré un taux d'encadrement qui permet, selon le dossier, un suivi individualisé des étudiants dans leurs démarches de recherche d'emplois. Sur ces 50 %, la moitié est en catégorie A. Les informations données sont lacunaires et ne peuvent permettre une réelle analyse.

Place de la recherche

La formation est adossée à l'UMR-CNRS 6240 LISA et à l'école doctorale *Environnement et société* (ED 377). Dans le cadre de l'UMR-CNRS 6240 LISA, la formation participe au projet « Identités et cultures : les processus de patrimonialisation », et aux activités de la Médiathèque Culturelle de la Corse et des Corses (M3C). Les trois spécialités comportent chacune une UE méthodologie de la recherche. La spécialité *LCC* comporte une UE (UE5) sur la notion et les méthodes de corpus. En fin de M1, l'étudiant doit rendre un compte-rendu de recherche et le présenter à l'oral. A la fin du M2, un mémoire est rendu et soutenu.

La spécialité *TLL*, tournée essentiellement vers la recherche, comporte trois UE destinées à une formation à la recherche : UE3 « Acquisition des outils permettant une autonomie dans la recherche », UE7 « Elaboration d'un projet de recherche selon les critères scientifiques et universitaires », UE10 « Définir, élaborer et présenter un projet de recherche ». A la fin du second semestre de M1, les étudiants doivent rendre un compte-rendu de recherche qui est le fondement du mémoire à rendre à la fin du master. Les étudiants suivent séminaires, colloques, conférences, organisés par l'UMR-CNRS 6240 LISA et la chaire Esprit méditerranée Paul Valéry. La participation des étudiants aux manifestations d'ordre scientifique n'est pas évaluée.

La spécialité *Traduction anglais* plus tournée vers la professionnalisation a des liens plus faibles avec la recherche.

Place de la professionnalisation

Malgré la présence du PEC dans chaque spécialité, la professionnalisation est peu présente dans la formation. Seule la spécialité *Traduction anglais* s'affirme comme professionnalisante. A cet effet, en M2, les étudiants doivent faire un stage de quatre mois conclut par la rédaction et la soutenance d'un mémoire crédité de 30 ECTS. Le mémoire de stage doit comporter au moins 100 pages, bibliographie, les documents et les annexes non compris. La validation du mémoire a lieu au semestre 4. Pour cette même spécialité, les projets tuteurés ou autres dispositifs qui pourraient amener les étudiants à entrer en interaction avec des professionnels du milieu socio-économique ne sont pas évoqués. Dans les spécialités *TLL* et *LCC*, il n'existe pas de stage professionnel. A travers les recommandations formulées dans le dossier et lors des comités de pilotage, l'équipe semble consciente du besoin de travailler sur ce point, notamment pour les spécialités *LCC* et *TLL*.

Il existe des fiches répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour les spécialités *LCC*, *TLL* et *Traduction anglais*, ainsi que des suppléments au diplôme. Le supplément au diplôme en *Traduction anglais* précise uniquement une certification en espagnol.

Place des projets et des stages

Les étudiants disposent d'un appui à la recherche de stages, à travers les services dédiés de l'Université, qui centralisent des offres de stage et proposent un accompagnement à la préparation des candidatures. Mais les spécialités *TLL* et *LCC* ne comportent pas d'immersion professionnelle.

En revanche, un stage de quatre mois est propre à la spécialité *Traduction anglais*; sa longueur peut cependant poser problème car devant être rémunéré, il peut être dissuasif pour certaines entreprises. Il n'y a pas d'informations sur les éventuels stages à l'international.

Concernant les projets, les informations présentées dans le dossier ne permettent pas de savoir la nature exacte du dispositif mis en place. Dans la spécialité *LCC*, deux étudiants ont pu bénéficier du statut d'« étudiants-entrepreneur » dans le cadre du projet PEPITE (Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat). Ce projet permet aux étudiants d'avoir accès aux ressources et locaux de l'ensemble des partenaires PEPITE Corse et de pouvoir signer un Contrat d'Appui Entreprise avec une couveuse, une coopérative d'activités et d'emploi ou un autre partenaire du PEPITE Corse. Sachant qu'en M2, chaque spécialité compte en moyenne quatre étudiants, cela est un très bon résultat.

Place de l'international

Les programmes Erasmus, Crepuq, Free Mover, et d'assistantat linguistique du CIEP sont actifs au sein de l'Université. La mobilité des étudiants est cependant très faible. Un seul étudiant en M2 est parti en Espagne en 2015-2016. En 2014-2015, un seul étudiant de la spécialité *Traduction anglais* est parti en Angleterre. 12 étudiants étrangers sur trois ans sont venus étudier dans la formation.

Les partenariats internationaux actifs intéressent la Grèce, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni. Le dossier ne donne d'informations ni sur l'éventuelle mobilité de l'équipe pédagogique, ni sur d'éventuels stages à l'étranger. Un enseignement renforcé en langues étrangères devrait être associé à un dispositif d'incitation à la mobilité étudiante sortante à la fois pour les études et pour les stages (spécialité *Traduction anglais*).

| |
|--|
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite |
| <p>Dans les trois spécialités, il n'y a pas de sélection à l'entrée en M1 pour les étudiants sortant d'une licence débouchant sur la spécialité. Pour les autres, une préinscription est requise et les dossiers sont examinés en fonction du niveau de langue. Peut entrer en M2 tout étudiant qui a validé son M1.</p> <p>Vu le très petit effectif de chaque spécialité, les étudiants bénéficient d'un suivi individualisé. Il n'y a donc pas de dispositif d'aide à la réussite.</p> |
| Modalités d'enseignement et place du numérique |
| <p>Les étudiants bénéficient d'un environnement numérique de travail (ENT), ce qui permet l'accompagnement de publics étudiants empêchés (personnes en situation de handicap, personnes incarcérées, etc.). Si l'augmentation du nombre d'étudiants en situation de handicap est mentionnée au niveau global de la Faculté Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines et Sociales, cela n'est pas précisé pour la mention évaluée ici.</p> <p>Dans la formation, vu l'importance du nombre d'étudiants salariés (9 étudiants sur 19), il serait peut-être intéressant d'ajouter à l'enseignement à distance des langues des UE numériques.</p> |
| Evaluation des étudiants |
| <p>Les règles d'évaluation, définies au sein de l'établissement, sont clairement définies et connues des étudiants. Mais le fait que chaque enseignant décide de ses propres modalités d'examen (contrôle terminal -CT ou contrôle continu -CC) peut être appréhendé comme source d'inégalité dans l'évaluation. Le CC permettant d'avoir plusieurs notes et donc de se rattraper peut être jugé plus équitable par l'étudiant. L'absence d'harmonisation des modalités d'évaluation au sein d'une même spécialité peut engendrer des contestations. Le dossier ne fournit pas d'informations détaillées sur la composition des jurys d'examen désignés par le directeur de la composante pédagogique ; il est donc difficile d'apprécier la qualité d'éventuels dispositifs particuliers d'évaluation. Le passage de M1 en M2 se fait dès lors que les crédits (ECTS) du M1 ont été validés.</p> |
| Suivi de l'acquisition de compétences |
| <p>Le PEC est mis en place dans chaque spécialité par l'équipe pédagogique en lien avec le service central de la POIP (Plateforme d'Orientation et d'Insertion professionnelle) : il permet aux étudiants de bénéficier d'enseignements « Guide de l'entretien » et « Bilan de compétences ».</p> <p>Il existe un supplément au diplôme pour chaque spécialité de master ; en revanche, chacun contient en son sein des informations en contradiction avec ce qui est présenté dans le dossier. Ainsi, le supplément au diplôme de la spécialité <i>Traduction anglais</i> reprend pour finalité la recherche alors qu'il est présenté dans le dossier comme professionnel. De même, les suppléments au diplôme stipulent que l'accès au M1 est de droit pour les diplômés d'une licence en lettres pour les trois spécialités, alors que ce ne sont pas les conditions d'accès listées dans le dossier dans la rubrique consacrée au recrutement.</p> |
| Suivi des diplômés |
| <p>Le suivi des diplômés au sein de la formation s'effectue en partenariat avec l'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle de l'Université de Corse. En revanche, comme le dossier ne comporte aucun élément permettant d'attester d'un suivi réel, ni d'une analyse effective des données récoltées qui pourrait éventuellement donner lieu à des améliorations de la formation, il n'est pas possible de se prononcer sur l'efficacité de ce suivi.</p> |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation |
| <p>Il existe un double conseil de perfectionnement pour l'autoévaluation de la formation. La spécialité <i>TLL</i> et la spécialité <i>Traduction anglais</i> appartiennent au même conseil nommé « Lettres Langues ». Il comporte des enseignants ainsi que des professionnels. Les étudiants n'y sont pas représentés, ce qui est contraire aux attentes en la matière. La spécialité <i>LCC</i> appartient au conseil de perfectionnement intitulé « Sciences de l'information et de la communication ». Composé d'enseignants et de professionnels, il ne comporte pas de représentants d'étudiants non plus. Cette bi-polarisation (deux conseils de perfectionnement) paraît curieuse pour une même formation et interroge le regroupement proposé et justifié en début de dossier. Depuis 2006-2007, les étudiants peuvent évaluer les enseignements grâce à un questionnaire mis en ligne, intégré dans leur ENT. En 2015, le questionnaire a été modifié par la composante dans le sens d'une plus grande clarté et d'une plus grande lisibilité. La composante a formé deux personnes pour avoir la maîtrise de la procédure d'évaluation par les étudiants.</p> |

Pour l'autoévaluation, la direction de la composante implique l'ensemble de l'équipe pédagogique (enseignants et professionnels) auquel s'ajoutent les étudiants. En 2015, une autoévaluation a été initiée à mi-parcours.

Conclusion de l'évaluation

Point fort :

- La spécialisation en langue et culture corses, spécialité unique sur le territoire national.

Points faibles :

- Une ouverture à l'international peu développée, tout comme les enseignements de langues, pour remédier à la très faible mobilité des étudiants, notamment pour la spécialité professionnalisante *Traduction anglais*.
- La faiblesse des effectifs qui met le master en danger et traduit un manque d'attractivité manifeste.
- La faiblesse du numérique dans les spécialités *LCC* et *TLL*, à l'exception de la spécialité *Traduction anglais*.
- Des projets tuteurés et stages peu développés.
- Absence de représentants étudiants aux conseils de perfectionnement, et existence de deux conseils pour une même mention.

Avis global et recommandations :

Le master *Langues et cultures* est unique sur le territoire national et essentiel pour la transmission de la langue constitutive de l'identité régionale. Mais il demeure que ce master manque de lisibilité et d'attractivité et manifeste un faible degré de professionnalisation. L'introduction de stages et de projets tuteurés, ainsi que l'intervention dans son équipe d'un plus grand nombre de représentants des milieux socio-professionnels visés seraient autant de possibilités à explorer pour augmenter les débouchés.

En ce sens, afin de diversifier et de multiplier les lieux de stage, le stage de quatre mois dans la spécialité *Traduction anglais* pourrait être fractionné en deux temps (deux mois en S3 (troisième semestre) et S4 (quatrième semestre)).

La spécialité *LCC*, offrant pour sa part peu de débouchés vu l'étroitesse du bassin d'emplois, pourrait coupler l'apprentissage de la langue et de la culture corses avec l'apprentissage linguistique et culturel approfondi d'une autre langue du bassin méditerranéen afin de diversifier et d'augmenter les débouchés professionnels des étudiants, et ceux dans la recherche. De même, il est recommandé de travailler à la mobilité des étudiants que ce soit dans l'espace méditerranéen ou anglo-saxon.

De manière globale, il n'y a pas ou peu de réflexion explicite de la part de l'équipe sur la façon de remédier aux manques constatés. De nombreux points faibles évoqués dans le dernier rapport d'évaluation de la formation par l'AERES sont de nouveau constatés à l'identique.

Observations de l'établissement



Éléments de réponse aux avis et recommandations des experts du HCERES

Master Langues et Cultures

- ✓ La spécialité professionnelle « Traduction » ne sera pas reconduite dans notre future carte de formation compte tenu de la prise de conscience de la faiblesse récurrente des effectifs.
- ✓ Pour tenter de remédier à l'attractivité de la formation un Master Pro LEA (avec une orientation commercialisation de produits régionaux) et un Master Pro Langue et Culture Corses (axé sur les médias corsophones) sont proposés en création.
- ✓ Implication des étudiants dans le pilotage de la formation : les conseils de perfectionnement ont été revus cette année, les précédents avaient déjà en leur sein des représentants étudiants (élus au conseil de Faculté). En raison du renouvellement du collège des étudiants à cette période, ils n'ont pu siéger. Ceci étant les étudiants nouvellement élus seront conviés lors des prochaines réunions des Conseils de perfectionnement.



Le Président de l'Université de Corse


Paul-Marie ROMANI